



HAL
open science

Retour sur des “ affinités électives ” contrastées : les scrutins régionaux et municipaux du 31 mai 2015.

Michaël Bardin

► **To cite this version:**

Michaël Bardin. Retour sur des “ affinités électives ” contrastées : les scrutins régionaux et municipaux du 31 mai 2015.. *La lettre d'Italie : Droit & politique italienne*, 2015, 7, pp.8-11. halshs-01463070

HAL Id: halshs-01463070

<https://shs.hal.science/halshs-01463070>

Submitted on 10 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

constitutionnelle, dans l'arrêt n° 50 du 23 mars 2015, qui considère qu'une élection indirecte n'est pas contraire aux principes fondamentaux régissant les collectivités locales.

Pour l'heure, il est en réalité difficile de cerner les limites, comme le potentiel de cette réforme, puisque ses modalités concrètes de mise en œuvre ne sont pas encore définies par les régions qui disposent d'un rôle clé en la matière. Ces dernières doivent, en effet, adopter des lois régionales pour définir les fonctions non fondamentales des métropoles et procéder aux transferts de ressources financières, matérielles et humaines pour que leur fonctionnement puisse être assuré. Or, même si les statuts des métropoles sont adoptés, certaines régions n'ont pas encore élaboré de lois sur la question de leurs compétences et parmi celles qui l'ont fait, les transferts de personnel et autres aspects concrets n'ont pas nécessairement eu lieu.

Cette seconde phase de la réforme est certes indispensable pour assurer son effectivité, mais les régions font face à des difficultés de mise en œuvre. Elles doivent, en effet, composer avec la nécessité de concrétiser la création des métropoles et les contraintes imposées par l'État avec la loi de stabilité de 2015, qui prévoit une réduction du personnel pour l'ensemble des nouvelles collectivités.

Dans l'attente des mesures régionales, les difficultés budgétaires liées au retard s'accroissent, les nouvelles provinces exerçant certaines de leurs anciennes compétences, conformément au principe de continuité administrative, tout en devant se soumettre, elles aussi, aux différentes réductions des dépenses imposées par la loi de stabilité.

Au vu de ces développements, il apparaît que la simplification de l'organisation territoriale italienne est loin d'être acquise. Les régions disposent d'une certaine marge de manœuvre pour donner un sens concret à la création législative des métropoles, mais elles doivent encore s'en emparer pour la rendre pleinement effective dans le respect des impératifs de réduction des dépenses publiques. Cet investissement des régions est d'autant plus primordial que leur pouvoir est susceptible de croître en la matière si les réflexions relatives à la suppression du statut constitutionnel des provinces aboutissent et qu'une révision de la Constitution est adoptée en ce sens.

La loi *Delrio* opère ainsi une réforme ambitieuse visant la modernisation de l'organisation territoriale italienne en créant les métropoles, mais le fonctionnement de ces collectivités n'est que partiellement assuré et leur avenir demeure encore flou. ■ **Stéphanie Beckerich Davilma.**

■ Élections

Retour sur des « affinités électives » contrastées : les scrutins régionaux et municipaux du 31 mai 2015

Le dimanche 31 mai 2015 se sont tenues des élections au sein de sept régions (Campanie, Ligurie, Marches, Ombrie, Pouilles, Toscane et Vénétie) ainsi que des scrutins municipaux dans près de mille communes (le second tour s'étant déroulé quinze jours plus tard, le 14 juin). Très attendues, elles ont été largement commentées par la presse qui n'a pas manqué d'opérer une lecture de ces résultats au niveau national pour faire un point sur la confiance et la popularité du Gouvernement Renzi mais aussi plus largement du Pd.

I. - LES NOUVELLES PRÉSIDENTENCES RÉGIONALES

Campanie. Taux de participation de 51,93 %. Vincenzo De Luca (*Pd*) succède à Stefano Caldoro (*Forza Italia*). Député durant deux législatures (de 2001 à 2006) puis maire de Salerne de 2006 à 2015, Vincenzo De Luca débute en politique au sein du Parti communiste (jusqu'en 1991), et a connu toutes les mouvances (*PDS* de 1991 à 1998 puis *DS*) jusqu'au *Pd* en 2007. Il est nommé secrétaire d'État (auprès du Ministre Maurizio Lupi) aux Infrastructures et au Transport du Gouvernement Letta entre 2013 et 2014. Sous le coup d'une incompatibilité (soutenue par l'AGCM, *Autorità garante*



della concorrenza e del mercato) entre cette fonction et celle de maire de Salerne (comme prévu par le décret-loi n° 138 du 13 août 2011), V. De Luca sera finalement déchu de sa fonction de maire après une longue bataille judiciaire. Au niveau régional, son parcours, comme sa campagne électorale, ne s'est pas fait sans heurt. Candidat malheureux à la présidence lors des élections régionales de 2010 (recueillant malgré tout 72,5 % des votes dans sa ville de Salerne), il est à nouveau candidat pour le *Pd* en 2015, après avoir remporté les élections primaires du centre-gauche en battant Andrea Cazzolino (député européen et lui

aussi membre du *Pd*) et Marco Di Lello (député et membre du *PSI, Partito Socialista Italiano*). Outre le *Pd*, il est soutenu par une large coalition (*Unione democratica di Centro, Centro democratico, Scelta Civica* ou encore *Italia dei Valori*). V. De Luca est finalement élu à la tête de la région Campanie en recueillant 41 % face au président sortant Stefano Caldoro. Seulement élu avec 66.000 voix d'avance, ce résultat a soulevé de nombreux débats, notamment après la publication, deux jours avant le scrutin d'une « liste noire » des candidats dits « imprésentables » par la Commission parlementaire antimafia (simplement consultative) dirigée par le vice-président de la Chambre des députés, Rosy Bindi (le nouveau président de région engage, dès le lendemain de son élection, des poursuites à l'encontre de cette dernière). Selon la commission parlementaire, V. De Luca, au regard de la loi Severino (et d'une condamnation en première instance pour abus de pouvoir en tant que maire), ne peut être candidat à l'élection régionale. Suspendu le 26 juin 2015 par le gouvernement italien en application de cette loi, le tribunal de Naples accueille positivement l'appel formulé par V. De Luca qui voit sa suspension... temporairement

suspendue ! Le véritable épilogue est donc encore attendu.

Ligurie. Taux de participation de 50,68 %. Giovanni Toti (*Forza Italia*) succède à Claudio Burlando (*Pd*). Giovanni Toti, né en 1968, est diplômé en sciences



politiques de l'Université de Milan. Journaliste professionnel, il a effectué toute sa carrière au sein de la société *Mediaset* fondée par Silvio Berlusconi. D'abord simple journaliste, il prendra la direction de plusieurs journaux télévisés comme *Studio Aperto* sur *Italia 1* ou encore *TG4* sur *Rete 4*, chaîne dont il prend la direction en mars 2012. Proche de l'ex-*Cavaliere*, au début de l'année 2014, il devient conseiller politique de *Forza Italia* et démissionne de toutes ses fonctions professionnelles. Candidat aux élections européennes du 25 mai de la même année, il est élu dans la circonscription Italie Nord-occidentale (Ligurie, Lombardie, Piémont et Val d'Aoste). Le 1^{er} avril 2015, il se déclare candidat à la présidence de la région Ligurie pour *FI* et recueille le soutien de La Ligue du Nord (après le retrait d'Eduardo Rixi à la suite d'un accord entre les deux partis) mais aussi d'*Area Popolare* (une fédération de partis et un groupe parlementaire présent dans chacune des chambres du Parlement regroupant notamment des membres du *Ncd*, *Nuovo Centrodestra*, de l'*UdC* - *Unione di Centro* – mais aussi des dissidents d'autres partis tels que *Scelta Civica* et le *M5S*), de *Frères d'Italie*, du *Nouveau PSI* de Stefano Caldoro, des *Réformistes italiens* et du *Parti libéral italien*. Fort de cette large coalition, G. Toti remporte le scrutin régional avec 34,44 % des votes exprimés devant Raffaella Paita, la candidate du *Pd* (27,84 %), et Alice Salvatore du *M5S* (24,84 %). Ce début de carrière fulgurant n'est sans doute pas étranger à sa proximité avec S. Berlusconi puisque G. Toti est un des membres du *cerchio magico* (le cercle magique, la nouvelle « garde rapprochée » du président de

Forza Italia) avec Mariarosaria Rossi (élue de *FI* au Sénat), Deborah Bergamini (députée et porte-parole de *FI*) et Francesca Pascale (la compagne de S. Berlusconi).

Marches. Taux de participation de 49,78 %. Luca Ceriscioli (*Pd*) succède à Gian Mario Spacca. Si la région reste aux mains du parti démocrate, le président sortant, qui briguait un troisième mandat, fait sans nul doute les frais de son éloignement du *Pd*, qu'il a quitté en 2014, pour fonder la liste *Marches 2020* avec le soutien notamment de *Forza Italia* et d'*Area Popolare*. Logiquement, le *Pd*, après des élections primaires en mars 2015, désignait Luca Ceriscioli. Professeur de mathématiques, né à Pesaro en 1966, ce dernier adhère à *Democratici di Sinistra* et devient conseiller municipal de sa ville natale en 1995 puis assesseur à partir de 2000. Candidat aux élections municipales de 2004, il est élu dès le premier tour avec plus de 56 % des voix et réélu, toujours au premier tour de scrutin, en 2009. À la fin de son mandat en 2014, un sondage national du journal *Il Sole 24 Ore* le désignait maire le plus populaire d'Italie. L'ancien maire se targue d'avoir laissé à son successeur (Matteo Ricci, vice-président du *Pd* et ancien président de la province de Pesaro-Urbino) une commune dont les finances sont excédentaires de quelques 16 millions d'euros grâce à de nombreuses économies. À la tête d'une large coalition comprenant,



outre le *Pd*, l'*UdC* ainsi qu'une liste *Uniti per le Marche* regroupant les Verts (*Federazione dei Verdi*), *Scelta civica*, *Italia dei Valori* ou encore le *PSI*, Luca Ceriscioli est largement élu à la tête de la région avec plus de 41 % des votes devant Giovanni Maggi du *M5S* qui ne recueille que 21,78 % des voix. Quant au président sortant, Gian Mario Spacca, il ne réalise, avec sa coalition, que le quatrième score (14,21 %).

Pouilles. Taux de participation de 51,15 %. Michele Emiliano (*Pd*) succède à Nichi Vendola (*SEL*). Alors que durant

deux mandats Nichi Vendola avait obtenu le soutien du *Pd* (et même l'investiture lors des primaires du parti démocrate, bien qu'il ne soit pas membre du parti), l'émergence de la candidature de Michele Emiliano a suscité plusieurs semaines de tension, avant que le président de la région ne renonce à briguer un troisième mandat qui aurait, de toute façon, été difficile à obtenir sans le soutien du *Pd*. Diplômé en droit, M. Emiliano exerce la profession d'avocat avant de rejoindre la magistrature. D'abord en poste à Agrigente en Sicile, il devient ensuite procureur de Brindisi en 1990 puis procureur adjoint à Bari, rattaché à la direction antimafia (DDA, *Direzione Distrettuale Antimafia*) avant de se mettre en congé de la magistrature, en 2003, afin de participer aux élections municipales de Bari. Il est élu à la tête de la municipalité, dès le premier tour, avec 53,8 % des votes. Sa coalition de centre-gauche (menée par sa liste *Emiliano per Bari*) s'impose devant celle de centre-droit de Luigi Lobuono en obtenant 28 sièges contre 16 pour ses opposants. Personnalité très appréciée pour sa rigueur, dès janvier 2005, il est désigné délégué de l'Association nationale des communes italiennes pour les politiques du *Mezzogiorno* puis, en mars 2007, coordonnateur des maires de métropoles. L'année 2007 coïncide également avec son ascension au sein du Parti démocrate : nommé secrétaire général régional dans les Pouilles, il occupe cette responsabilité jusqu'en 2009 lorsqu'il accède à la présidence régionale du *Pd* qu'il occupera jusqu'en janvier 2014. Candidat à sa propre succession à la mairie de Bari en juin 2009, il est réélu au second tour avec 59,8 % des voix. En 2011, il fonde le mouvement *Emiliano per la Puglia* afin « de favoriser le dialogue entre les forces vives » de la région. Dès lors, nul n'est dupe quant à son ambition de préparer les élections futures. Après avoir remporté les primaires du *Pd*, il remporte les élections régionales grâce à une large coalition (*Pd*, *PCI*, *Popolari per l'Italia* mais aussi grâce au soutien de listes civiques qui lui étaient souvent entièrement dédiées telles *Emiliano Sindaco di Puglia*, *Noi a Sinistra per la Puglia*, *Popolari*, *La Puglia con Emiliano*). Il accède à la présidence de la région le 31 mai 2015 en obtenant 48 % des votes exprimés. M. Emiliano constitue un « profil politique » très particulier et très éloigné des décisions imposées par la direction nationale du Parti démocrate. Véritable « homme du centre » au sein de son parti, il ne s'est jamais privé de collaborer avec les mouvements centristes, de gauche comme de droite. De même, il n'a jamais caché ses réserves sur certaines décisions prises par le Gouvernement Renzi, notamment



concernant la réforme scolaire de 2015. Un tel franc-parler explique sans doute que le président du Conseil a brillé par son absence dans les Pouilles au cours de la campagne électorale. Une telle liberté lui est consentie car, comme il aime à l'expliquer, sa stratégie politique lui a toujours permis de remporter les scrutins auxquels il a participé... Le résultat de cette élection régionale de 2015 lui donne, une fois de plus, raison...

Les autres régions. *Vénétie.* Les scrutins organisés au sein des régions Ombrie, Toscane et Vénétie ont reconduit les présidents de région en place.

Vénétie. Luca Zaia (v. portrait *LLI*, n° 3, 2013, p. 21), avec le soutien de son parti la Ligue du Nord, mais aussi, entre autres, de *Forza Italia* est reconduit dans ses fonctions. Il recueille 50,08 % des votes devant la candidate du *Pd*, Alessandra Moretti qui ne recueille que 22,74 % des votes. Cette dernière, membre de la direction nationale du parti depuis 2009 (en charge des questions d'éducation), est successivement élue à la Chambre des députés lors des élections générales de 2013 et au Parlement européen en juin 2014. Elle abandonne son premier mandat au profit du second en juin 2014 avant de démissionner à nouveau en janvier 2015 afin de participer aux primaires du *Pd* en Vénétie.

Ombrie. Catuscia Marini (v. portrait *LLI*, n° 3, 2013, p. 20) du Parti démocrate entame elle aussi un second mandat. À l'occasion du scrutin de 2015, elle recueille 42,78 % des suffrages exprimés et s'impose de justesse devant le candidat de centre-droit, Claudio Ricci. Ce dernier, diplômé en ingénierie civile des transports, est d'abord conseiller municipal puis maire d'Assise dans la province de Pérouse entre 2006 et 2015 sous l'étiquette du *PdL*. Aujourd'hui libre de toute appartenance à un parti politique, il s'est imposé comme un candidat à la présidence de la région grâce à son expérience en tant que maire et au soutien de la Ligue du Nord, de *Forza Italia* et de

Fratelli d'Italia et plus largement grâce à son appartenance historique à différentes formations du centre-droit. En recueillant 39,27 % des votes, Claudio Ricci démontre qu'il était un concurrent plus que sérieux pour C. Marini.

Toscane. Enrico Rossi (v. portrait *LLI*, n° 3, 2013, pp. 19-20) du *Pd* se succède à lui-même. Bien que réélu très aisément avec 48,02 % des votes, le président sortant a bénéficié de l'incapacité de ses opposants à s'organiser. Ainsi, le *M5S* avec pour candidat Giacomo Giannarelli recueille quelque 15,05 % des votes mais surtout, là où le centre-droit s'est entendu dans plusieurs régions, le candidat de *Forza Italia*, Stefano Mugnai recueille 9,1 % des suffrages et Claudio Borghi de la *Lega Nord* (soutenu également par *Fratelli d'Italia*) arrive deuxième dans cette course à la présidence avec 20,02 % des votes. Alors qu'en 2010, la Ligue du Nord ne recueillait qu'un peu plus de 6 % des votes, elle opère donc une progression très importante qui doit sans doute être relativisée au regard de la personnalité du candidat. En effet, Claudio Borghi est un personnage disposant d'une aura médiatique importante. Professeur d'économie à Milan, au sein de l'Université catholique du Sacré-Cœur, éditorialiste (pour *Il Giornale* notamment), il est également, avec Alberto Bagnai (lui aussi économiste et éditorialiste pour *Il Fatto Quotidiano* et *Il Giornale*), un fervent opposant à l'euro.

II. - LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Il est, bien entendu, difficile de faire un bilan complet des élections municipales. Nous nous limiterons à revenir sur les résultats les plus marquants.

Quelques victoires du Pd

En Lombardie, les élections dans les villes de Lecco et de Mantova sont remportées par le *Pd* : dans la première, Virginio Brivio (précédemment président de la province de Lecco entre 2004 et 2009) est reconduit dans ses fonctions pour un second mandat et pour la seconde, Mattia Palazzi (connu pour être le président de la section provinciale de l'Arcei, *Associazione Ricreativa e Culturale Italiana*) succède à Nicola Sodano (*FI*, qui n'était pas candidat à sa propre succession) en s'imposant devant la journaliste Paola Bulbarelli, elle aussi investie par le parti de S. Berlusconi.

Le Trentin-Haut-Adige a également été favorable au maintien des maires démocrates en place avec la réélection de Luigi Spagnolli (Bolzano) et Alessandro Andreatta (Trente). Cependant, dans le premier cas, la victoire aura été de courte durée. Le maire (en poste depuis 2005), constatant qu'il ne disposait pas d'une réelle majorité au sein du conseil pour

administrer la ville, a préféré démissionner, entraînant ainsi la nomination (par le préfet de la province de Bolzano) d'un commissaire chargé d'administrer la ville jusqu'aux prochaines élections en mai 2016.

Il en va de même dans la commune de Macerata (Marches) avec la réélection de Romano Carancini.

Deux nouveaux maires du Parti démocrate prennent également leurs fonctions : Amedeo Bottaro, dans la commune de Trani (Pouilles), qui met fin à douze années de gestion par le centre-droit (*Alleanza Nazionale* et *La Puglia Prima di Tutto*, le parti fondé en 2005 par Raffaele Fitto alors président sortant de la région) et Fulvio Centoz (le secrétaire régional du *Pd*) dans la commune d'Aoste (Vallée d'Aoste).

Des difficultés face aux candidats « sans étiquette »

Pour le reste, les résultats sont plus contrastés notamment lorsque les candidats du *Pd* ont dû faire face à des candidats sans étiquette : Salvatore Adduce est battu par Raffaello Giulio De Ruggieri une personnalité de la ville de Matera (Basilicate) qui bénéficiait du soutien de quelque douze listes civiques. De même en Sardaigne, le maire sortant du *Pd*, Alessandro Bianchi est sèchement battu par Andrea Soddu (qui recueille 68,39 % des votes) à Nuoro, et Andrea Mario Biancareddu s'impose dans la petite ville de Tempio Pausania alors que le maire démocrate sortant, Romeo Frediani, ne participait pas au scrutin. Même constat dans la commune d'Enna (Sicile), où Maurizio Dipietro est élu maire en l'absence de candidat officiel du *Pd* alors que le maire sortant, Paolo Garofalo, appartenait au parti.

Une victoire de rang pour Forza Italia

En Toscane à Arezzo, le *Pd* a choisi de ne pas soutenir une réélection du maire sortant, Stefano Gasperini, pourtant membre du parti. Son successeur désigné, Matteo Bracciali, coordonnateur national de la section jeunesse de l'Acli (l'association chrétienne des travailleurs italiens, *Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani*), largement soutenu par le Parti démocrate, et en tête de plus de huit points après le premier tour, a été battu d'une courte tête (environ 600 voix) par Alessandro Ghinelli de *Forza Italia*.

Petite « mort à Venise » pour la tradition démocrate

Enfin, un résultat a très largement été commenté, celui de la perte de la commune de Venise par les démocrates. Après la mise en examen de l'ancien maire Giorgio Orsoni dans une importante affaire de pots-de-vin, la démission d'une majorité de conseillers municipaux, afin

de contraindre le maire à abandonner sa charge (en juin 2014), constituait une difficulté importante pour le *Pd* dans une commune qui est traditionnellement acquise au centre-gauche depuis plus de vingt ans. Après la nomination de Vittorio Zappalorto, en tant que commissaire extraordinaire de la ville de Venise en juillet 2014, les démocrates entendaient bien « reconquérir » la commune. Le candidat, Felipe Casson, avait été choisi avec soin : ancien magistrat (de 1980 à 2005), sénateur démocrate depuis 2006, il avait été battu de justesse au second tour lors des élections municipales vénitiennes de 2005 mais il semblait offrir toutes les garanties de sérieux nécessaires après presque deux années d'instabilité à la tête de la commune. En face de lui, son principal opposant paraissait être Luigi Brugnarò, qui se présentait « sans étiquette » mais recueillait le soutien de *Forza Italia* et du *Ncd*. Ce candidat n'était pas, lui aussi, un inconnu des Vénitiens : entrepreneur, ancien président de la *Confindustria Venezia* (et membre du comité exécutif de cette même Confédération générale de l'industrie italienne au niveau national), il est également propriétaire du *Reyer Venezia* (l'équipe de basket-ball de la ville évoluant en première division). Alors que Felipe Casson arrivait largement devant son principal opposant au premier tour (38,1 % contre 28,56 %), le report des voix au second tour s'est largement opéré au profit du candidat de centre-droit qui emporte finalement l'élection avec 53,21 % des votes exprimés contre 46,79 % au candidat du *Pd*. Certes, les observateurs n'ont pas manqué de mettre en évidence le faible taux de participation (49,01 %), mais un tel résultat reste néanmoins un camouflet important pour le parti de Matteo Renzi.

III. - L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Tous les commentateurs ou presque se sont accordés pour opérer une analyse des résultats de ces élections régionales et municipales par le prisme de la politique nationale. Nombreux sont ceux qui y ont vu un revers, plus ou moins cuisant, pour le président du Conseil et sa majorité, doublé d'un taux de participation très bas. Le calcul opéré, à défaut d'être erroné, apparaît peut-être un peu simpliste. Il repose sur la confrontation de deux scrutins ou plutôt de deux périodes de scrutin : les élections européennes de l'année passée et ces dernières élections italiennes. Une analyse « froide » des chiffres est effectivement tout au désavantage du *Pd* : alors qu'il atteignait

40,8 % des votes exprimés en mai 2014, avec le dernier scrutin, le *Pd* reste le parti italien le plus populaire mais avec seulement environ 23 % au niveau national. De ce point de vue, ces dernières élections régionales et municipales sont un échec pour Matteo Renzi et son parti. Cela dit, en rester à ce bilan purement mathématique revient à faire fi d'un élément essentiel à toute analyse politique : le contexte. Bien qu'une seule année sépare les deux consultations, à vrai dire peu de choses sont comparables... Les élections européennes s'inscrivaient dans un double contexte, national et international. En mai 2014, Matteo Renzi était entré en fonction depuis moins de trois mois, une courte période pourtant riche d'annonces et de premières réformes qui lui ont permis de mettre en évidence la rupture qu'il souhaitait incarner. Le début de l'année 2014 fut également riche d'oppositions avec des institutions

Pour le reste, que dire... que l'effet Renzi s'est estompé ? Il n'y a rien d'anormal à cela, sinon l'usure, classique et connue, inhérente à l'exercice du pouvoir.

européennes (notamment la Commission et la BCE) qui ne cessaient de demander plus d'efforts à l'Italie (v. « Réforme et communication, les maîtres-mots de l'action du Gouvernement Renzi », *LLI*, n° 5, 2014, pp. 19-26). Une situation qui conduisait rapidement M. Renzi à se faire le porte-parole des Italiens plus que lassés d'être pointés du doigt pour leur manque d'efforts, en finissant même par qualifier le pacte budgétaire européen de « pacte de la stupidité » en mars 2014. Les presque 41 % des suffrages exprimés sont plus vraisemblablement le résultat de ce contexte, sans rien soustraire à la personnalité galvanisante de Matteo Renzi, que d'une popularité inédite des idées du Parti démocrate. Le contexte de ces dernières élections italiennes est tout autre. Les réformes les plus rapides à mener l'ont été dans l'année qui a suivi les élections européennes ou sont en passe de l'être aujourd'hui (réforme de la loi

électorale, de l'école, de l'administration ou encore de l'agriculture). Elles ont souvent été discutées, sinon contestées, et elles ont, dans tous les cas, laissé quelques « séquelles » au sein de sa majorité et plus particulièrement de son parti. Par ailleurs, la communication, et même l'ultra-communication (notamment grâce au numérique : deux millions d'abonnés sur *Twitter* et 830.000 sur *Facebook*, des photos très régulièrement publiées sur *Instagram*) de Matteo Renzi sur ses réformes se retourne parfois contre lui. De fait, il prête le flanc à des comparaisons, souvent peu flatteuses, entre ses qualités de communicant et de politique. Les pistes de réforme sont nombreuses, les réformes en cours également, mais une seule octroierait vraiment au président du Conseil le statut de « grand réformateur » qu'il souhaite tant être : l'aboutissement de la réforme constitutionnelle en cours, celle que M. Renzi lui-même a baptisé « la mère de toutes les réformes ». Si, pour reprendre une expression récente de S. Pinon, « les chausse-trappes seront encore nombreuses d'ici là »¹, cette réforme constituerait bien, à n'en point douter, le « coup d'éclat » de la présidence Renzi... Pour le reste, que dire... que l'effet Renzi s'est estompé ? Il n'y a rien d'anormal à cela, sinon l'usure, classique et connue, inhérente à l'exercice du pouvoir. Faut-il vraiment être étonné que le *Pd* se situe autour de 23 % des votes exprimés ? Non, l'« anomalie » était sans doute de le voir à plus de 40 %. Et puis les sondages comme les résultats électoraux vont et viennent, l'un chassant l'autre : sitôt la déception des élections italiennes du mois de mai passé, les derniers sondages (notamment celui d'*Euromedia* du 13 octobre dernier) placent le parti de Matteo Renzi en tête avec 31,5 % d'intentions de vote (presque 40 % si l'on compte tous les partis soutenant le gouvernement). Rien n'est perdu, surtout pas pour un Matteo Renzi qui écrivait dans un ouvrage paru en 2013² : « un leader, c'est celui qui, à la lecture des sondages, essaye de les changer, et non de les contester. » ■ **Michaël Bardin.**

¹ S. PINON, *Les systèmes constitutionnels dans l'Union européenne. Allemagne, Espagne, Italie et Portugal*, Bruxelles, Larcier, 2015, p. 107.

² M. RENZI, *Oltre la rottamazione. Nessun giorno è sbagliato per provare...*, Milan, Mondadori, 2013, p. 83.